

# BLANCHES VIGNES

Société Civile au capital de 1 000.00 €

Siège social : 117 Impasse Emile Moselly

54710 LUDRES

951 953 553 RCS NANCY

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le quinze novembre, à vingt heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Bernard PFISTER, propriétaire de	997 parts
- Madame Alexandra MACLOUD, propriétaire de	1 part
- Madame Clara PFISTER, propriétaire de	1 part
- Madame Clotilde PFISTER, propriétaire de	1 part

soit un total de

1 000 parts

sur les mille (1 000) parts composant le capital social.

Monsieur Bernard PFISTER préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Changement de la dénomination sociale,
- Transfert du siège social,
- Modification corrélatrice des statuts,
- Pouvoir pour formalités,

Monsieur le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Après échange de vues, personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide de changer la dénomination sociale qui devient 120 BV.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à ce jour :

De 117 Impasse Emile Moselly 54710 LUDRES

A 120 Rue des blanches vignes 54710 LUDRES

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier de la manière suivante les statuts :

#### **Article 3 – Dénomination sociale**

La dénomination sociale est : 120 BV

Cette dénomination doit figurer sur tous les actes ou documents émanant de la société et destinés aux tiers. Elle doit être précédée ou suivie des mots « Société Civile Immobilière » et de l'indication du capital social.

#### **Article 5 – Siège social**

Le siège de la société est situé 120 Rue des blanches vignes 54710 LUDRES

Il peut être transféré dans tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance et, partout ailleurs, par une décision des associés prise dans les conditions prévues à l'article 16.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

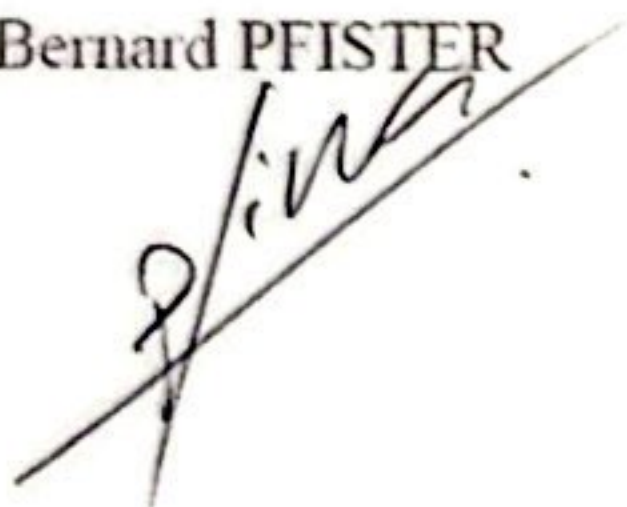
L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.


- Bernard PFISTER



- Clara PFISTER



- Alexandra MACLOUD



- Clotilde PFISTER

